



école du renouvellement urbain

Objectifs

- Mieux comprendre le cadre national, ses règles mais aussi son inscription dans les nouveaux contrats de ville et le droit commun et gagner en agilité dans les modalités de programmation des actions/dépenses
- Appréhender mieux l'enjeu d'acculturation commune entre parties prenantes (Etat local / Collectivités / Bailleurs / Habitants).
- Comment placer résolument l'ATFPB au service de projets ou de démarches d'amélioration de la gestion (donc du fonctionnement) des quartiers ?

Module 8.2

L'abattement de la Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie (TFPB) au service de l'amélioration de la gestion des quartiers

Enseignant principal

Eric AMANOU, socio-urbaniste, expert en gestion urbaine, La Condition Urbaine

Durée

2 jours (14 heures)

Public

Tous les acteurs de la gestion urbaine et de la gestion de proximité ou ceux du renouvellement urbain (bailleur, collectivité locale, service de l'Etat, SEM...)

Prérequis

Aucun

Approche pédagogique et évaluation

Alternance entre exposé théorique illustré, témoignages d'acteurs, visite de site et mise en situation.

Accès à une documentation pédagogique à l'issue de la formation au format numérique. Une évaluation des acquis est organisée à la fin de la formation (questionnaire individuel).

Programme

Jour 1 – L’abattement TFPB en propre et avec les autres cadres de la gestion des quartiers

9h00 ... 9h30	Accueil des stagiaires
9h30 ... 10h00	Présentation du programme et de ses objectifs Tour de table et recueil des attentes des stagiaires
10h00 ... 12h30	Exposé sur le cadre national, ses règles et sur la réinscription du dispositif dans les nouveaux contrats de ville et le droit commun , pour optimiser la programmation des actions/dépenses, viser une plus grande mise en cohérence de l’ATFPB avec le droit commun et dans le cadre des nouveaux contrats de ville, intégrer tout à fait l’ATFPB dans les démarches de GUP - Co-animation par le Fil rouge et Céline Di Mercurio, responsable du département Développement social des quartiers, inclusion numérique et innovation sociale, à la Direction des politiques urbaines et sociales de l’USH, en charge notamment de la consolidation nationale de l’ATFPB
12h30 ... 14h00	Pause déjeuner
14h00 ... 17h00	Enjeu d’acculturation commune et de coopération entre parties prenantes , dialogue entre trois grands témoins (un représentant d’une collectivité, un·e· Délégué·e· du préfet et un représentant d’un OLS) pour illustrer depuis les situations vécues comment se nouent ou se dénouent des tensions entre logiques d’acteurs (la collectivité qui cherche à compenser sa perte fiscale sur des enjeux de quartier, l’OLS qui cherche à faire valoir ses sujets résidentiels et de proximité et l’Etat local qui cherche faire respecter la règle et la mise en cohérence...). Comment faire converger les intérêts ? - Co-animation par le Fil rouge et les trois grands témoins.

Jour 2 – L’abattement TFPB au service de l’amélioration de la gestion urbaine

9h00 ... 9h30	Accueil des stagiaires
9h30 ... 12h30	Visite urbaine commentée - Présentation du PRU en préparation et visite du site pour mesurer la situation actuelle, les intentions urbaines et patrimoniales, et les enjeux de gestion – Co-animation par le Fil rouge et un des grands témoins de la veille
12h30 ... 14h00	Pause déjeuner
14h00 ... 17h00	Atelier de mise en situation. Travail en sous-groupes pour esquisser les actions de gestion appelées depuis la visite de la matinée et les organiser entre droit commun, contrat de ville, projet de gestion ou démarche GUP - Co-animation par le Fil rouge et un des grands témoins de la veille